

<https://enseignants.se-unsa.org/La-lettre-du-SE-Unsa-du-3-mai-2024>



La lettre du SE-Unsa du 3 mai 2024

- Nos publications - La Lettre du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : mardi 7 mai 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Samedi 25 mai, on se mobilise POUR l'École publique

Samedi 25 mai, l'ensemble de la communauté éducative sera dans la rue partout en France pour s'opposer à la politique éducative du gouvernement et défendre l'École publique.

L'intersyndicale de l'Éducation mobilisée sur le sujet depuis des mois (Unsa, FSU, FO, Sgen, CGT, Sud) ainsi que la FCPE, les associations lycéennes... appellent à cette mobilisation partout en France par un texte commun.

[En savoir plus](#)



Labellisation des manuels scolaires : pour le SE-Unsa, c'est toujours non ! Dans une lettre ouverte adressée à la ministre de l'Éducation nationale, le SE-Unsa, dans une large intersyndicale, exprime son opposition aux critères de labellisation des manuels scolaires. Le SE-Unsa considère que les critères établis sont dangereux pour l'avenir des pratiques enseignantes et demandent à la ministre de se limiter au critère de la conformité aux programmes éducatifs.

[En savoir plus](#)



Et si on réservait des logements pour les agents publics ?

Au regard de leur salaire, se loger dans le secteur privé dans certains territoires de l'hexagone ou d'outre-mer est quasi inaccessible pour les enseignants, les CPE et les PsyEN. Le député Amiel a fait des propositions intéressantes dont celle de réserver des logements aux travailleurs de première ligne dont nous faisons partie.

[En savoir plus](#)



Fonds de solidarité aux AS 2024 : c'est encore possible
Pour la onzième année consécutive, l'UNSS met en place un fonds de solidarité pour venir en aide aux associations sportives les plus en difficulté. Le SE-Unsa, qui est à l'origine de sa création, vous indique la procédure à suivre pour en faire la demande.

[Lire la suite](#)



Rejoindre le SE-Unsa : profitez de l'offre découverte

Jusqu'au 10 mai, adhérez au SE-Unsa à un tarif préférentiel (30, 60 ou 80 € selon votre situation). Après déduction du crédit d'impôts de 66 % pour les cotisations syndicales, il est donc facile et peu cher d'adhérer dès aujourd'hui.

Le SE-Unsa et toutes ses équipes locales sont là pour vous renseigner sur vos droits, vous informer sur l'actualité de votre métier, vous accompagner dans vos démarches et les moments clefs de votre carrière.

Le SE-Unsa offre même à ses adhérent-es les avantages d'un comité d'entreprise ! Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous dès aujourd'hui !

[Adhérer](#)

